



# PROTOCOLE DE SECURITE VISITEUR/ENTREPOT

## **1. GENERALITES :**

- Vous êtes sur un site où circulent des engins de levages et où des marchandises sont stockées. Certaines situations peuvent mettre en péril votre sécurité. Il vous est donc demandé de respecter scrupuleusement certaines règles, ainsi que les instructions de vos accompagnateurs.
- Le port d'un gilet de sécurité de couleur vive ainsi que des chaussures de sécurité sont obligatoires sur l'ensemble du site d'accueil (intérieur et extérieur).
- Seuls les visiteurs invités par la société sont autorisés à pénétrer sur le site.

## **2. CIRCULATION EXTERIEURE**

- A son arrivée, le visiteur doit garer son véhicule sur une place VL du parking et se rendre à pied à l'accueil.
- Il est strictement interdit de stationner son véhicule sur les parties zébrées ou en dehors des places réservées à cet effet.
- La vitesse maximale autorisée est de 5km/h dès l'entrée sur le site.

## **3. CIRCULATION INTERNE**

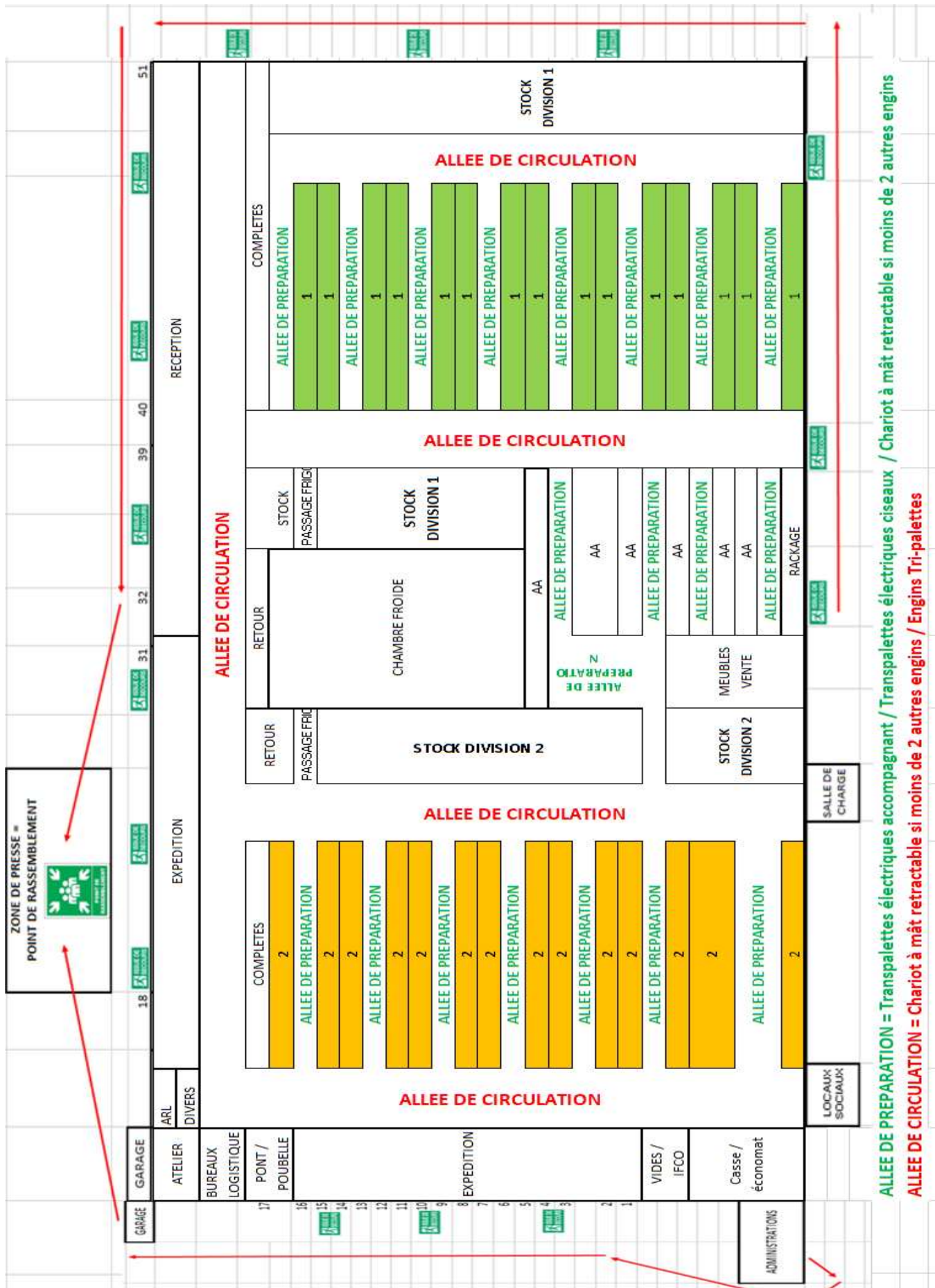
- Le visiteur/collaborateur n'est pas autorisé à entrer dans l'entrepôt sans accompagnement.
- Le visiteur/collaborateur doit respecter strictement les consignes données par l'accompagnateur.
- Il est strictement interdit de quitter les allées de circulation piétonnes.

## **4. MOYENS DE SECOURS ET D'EVACUATION :**

- En cas d'accident ou d'incident, le visiteur / collaborateur doit immédiatement alerter un responsable ou un sauveteur secouriste du travail. (Gilet SST)
- En cas d'alarme incendie, le visiteur doit se rendre avec son accompagnateur sur le point de rassemblement. Le collaborateur doit immédiatement se situer vers le point de rassemblement en sortant par la première issue de secours qu'il trouvera.
- L'accompagnateur à tout pouvoir pour faire évacuer le site en cas d'alerte incendie.
- Lors de la découverte d'un sinistre, sonnez l'alarme puis signalez le sinistre à votre responsable.
- Les personnes formées à l'utilisation des moyens de première intervention, tels des extincteurs et lance-incendies, peuvent les utiliser afin de combattre la propagation du feu
- Si le feu est hors de contrôle et commence à représenter un danger immédiat, **évacuez.**
- Lors du retentissement du second signal d'alarme (signal discontinu), stoppez toute activité et attendez qu'un guide-fil vous accompagne vers la sortie de secours la plus proche, sauf cas de force majeure.
- Au point de ralliement, une fois l'appel fait, attendez les consignes données par l'encadrement en présence
- Les portes coupe-feu métalliques se situant au niveau du mur coupe-feu central ne doivent être utilisés que par le personnel habilité à cet effet.
- **EN AUCUN CAS VOUS NE DEVEZ QUITTER LE POINT DE RASSEMBLEMENT SANS AVOIR EU L'AUTORISATION DES ENCADRANTS**

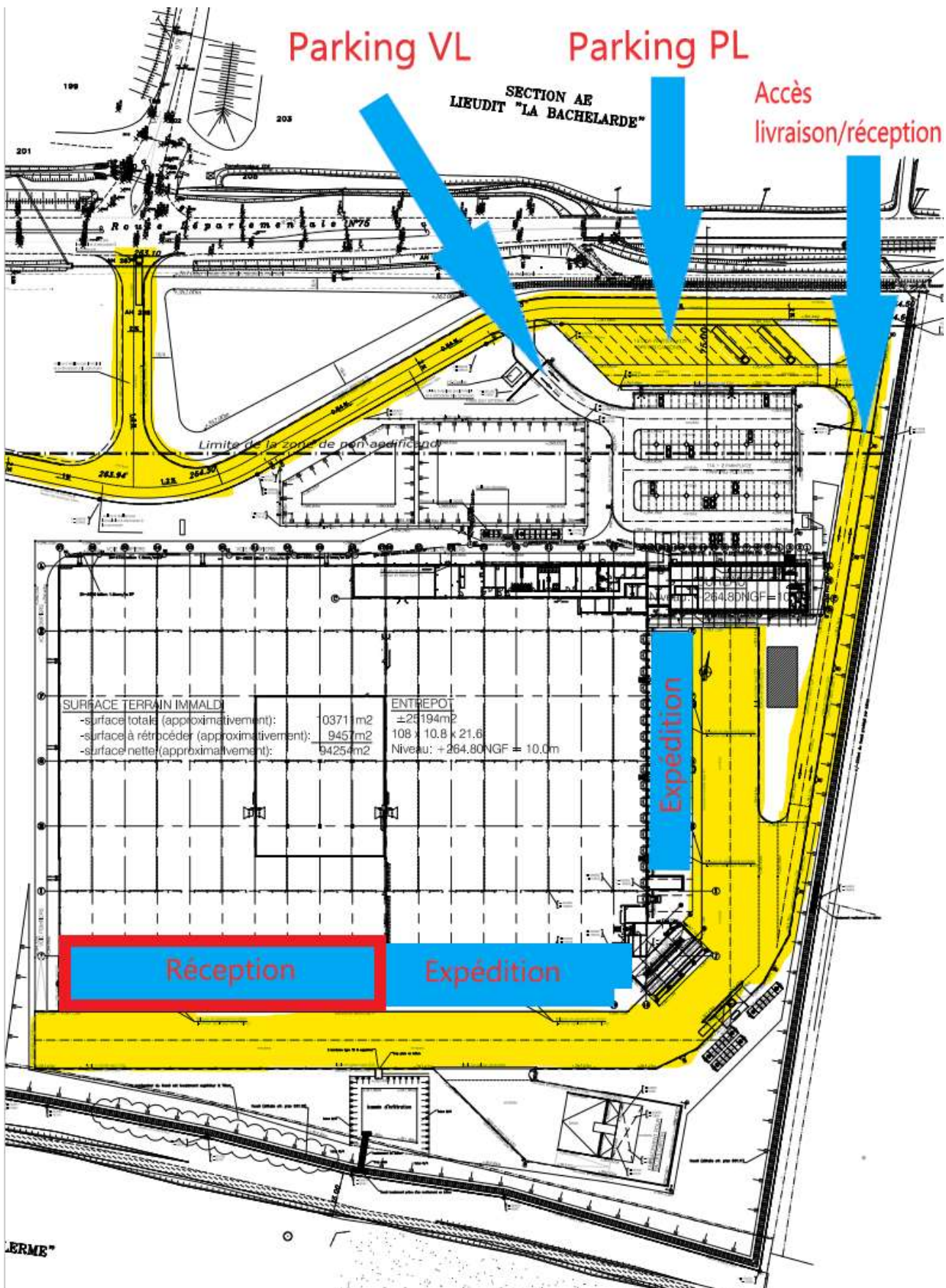
5. Annexe

A- Plan de circulation de l'entrepôt.



ALLEE DE PREPARATION = Transpalettes électriques accompagnant / Transpalettes électriques ciseaux / Chariot à mât retractable si moins de 2 autres engins  
 ALLEE DE CIRCULATION = Chariot à mât retractable si moins de 2 autres engins / Engins Tri-palettes

B- Plan de circulation extérieur







Bienvenue dans notre entrepôt logistique.

Nous vous remercions de respecter les consignes de sécurité suivantes :

Consignes de sécurité obligatoire :



chaussure de sécurité



gilet jaune obligatoire



circuler sur les zones piétonnes



Respecter le sens de circulation

En cas d'incendie :

**INCENDIE**

SERVICE SECOURS  
N° \_\_\_\_\_  
POMPIERS  
N° \_\_\_\_\_  
SE PARQUER EN CAS D'INCENDIE  
RECHERCHER LES EXTINCTEURS, LES  
ALTES COURTES

ATTENTION LES MATÉRIELS EN FLAMME SONT PROIBÉS

DANS LA ZONE MARQUÉE EN ROUGE UN FEU EST PROIBÉ

PROIBÉ PAS LES ALLUMETTES

ÉVITER LES FUMÉES D'ALLUMETTES PAR LES MÉTIERS DE SÈCHAGE

**EVACUATION**

DÉS LIBÉRATION DU SIGNAL SONORE  
**GARDEZ VOTRE SANG-FROID**

NE PAS S'ARRÊTER DANS LES ALLÉES

EXPLIQUER COMMENT ALLER VERS LE POINT DE RASSEMBLEMENT

PROIBÉ PAS LES ALLUMETTES

LOCALISATION DU POINT DE RASSEMBLEMENT

En cas d'accident :

**ACCIDENT**

N° \_\_\_\_\_ AMBULANCE  
N° \_\_\_\_\_  
NE PAS S'ARRÊTER DANS LES ALLÉES  
A VITE COURTE

RECHERCHER UN MÉDECIN  
APPRÉHENSIF  
PRENDRE SOIN DES BLESSÉS  
RECHERCHER LA ZONE D'ARRÊT, COURTES, ALTES COURTES  
OU LE VÉTÉRINAIRE

?

N° \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_